

**Nations Unies – Échange de vues de 2023 (questions relatives aux droits de l'homme)
avec la participation d'experts des capitales**

Strasbourg, jeudi 9 février 2023, 9h30 – 13h

Programme

Ouverture par l'**Ambassadrice Ragnhildur Arnljótsdóttir**, Présidente des Délégués des Ministres

- a. *Allocution par l'**Ambassadeur Václav Bálek**, Président du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies*
- b. *Discussion thématique sur « Responsabilité pour les violations des droits de l'homme résultant de l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine : rôle de la communauté internationale »*

Présentation des travaux du Conseil de l'Europe par :

- **Christos Giakomopoulos**, Directeur général, Direction générale Droits de l'Homme et État de droit (DGI)
- **Jörg Polakiewicz**, Directeur, Direction du conseil juridique et du droit international public

Présentation des travaux des Nations Unies par :

- **Erik Møse**, Président de la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine

Présentation des travaux de la Cour pénal international (CPI)

- **Thomas Lynch**, Conseiller principal du Procureur

Déclaration par **Andrii Kostin**, Procureur Général de l'Ukraine

Documents de référence

Réponse du Comité des Ministres à la Recommandation 2231 (2022) de l'Assemblée parlementaire « L'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine : faire en sorte que les auteurs de graves violations du droit international humanitaire et d'autres crimes internationaux rendent des comptes », adoptée le 5 octobre 2022 ([CM/AS\(2022\)Rec2231-final](#))

Résolution 2482 (2023) de l'Assemblée parlementaire : « [Questions juridiques et violations des droits de l'homme liées à l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine](#) »

[SG/Inf\(2023\)7](#) - Responsabilité pour les violations des droits de l'homme résultant de l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine : rôle de la communauté internationale, y compris du Conseil de l'Europe